



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 10

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	26
votants :	29
nombre de voix pour :	29
nombre de voix contre :	00
abstention :	00
NPPV :	00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois

le 25 avril

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 18 avril 2023

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes, MATHIEU, SONJON, ROLIN, LE BARRILLEC - Mrs FARRUGIA, CLAPPAZ, BOIS, DESCHARRIERES Adjoint(e)s - Mmes, BRULEBOIS-VIOTTO, BENZA-RAIEVSKI, CARBONE, FAVAND, HALLÉ, HEILLIETTE PARENDEL, SPALANZANI - Mrs BARONI, BAUSSAND, COQUET, PERIN, KLEIN, VINTI, MAFFET, LEIFFLEN, MOUNIER.

Pouvoirs : Mme CARRÉ (pouvoir à Agnès ROLIN) - Mrs, ISAAC (pouvoir à Anne-Marie SPALANZANI), VIGNON (pouvoir à Dominique BONNET).

Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

OBJET :

**Versement exceptionnel
d'une subvention
au SIMPA**

Le rapporteur, Madame Marie-Béatrice MATHIEU, adjointe aux affaires sociales, informe que le SIMPA (Syndicat Intercommunal pour la Maison des Personnes Âgées) décide du versement d'une prime exceptionnelle pour ses agents.

A la demande de la présidente du SIMPA, les communes, membres du syndicat, s'engagent à verser exceptionnellement en 2023, en complément de leur participation obligatoire annuelle, une subvention non reconductible.

Cette subvention est calculée sur la base de 1 020 € par place détenue par les communes membres. La commune de Montbonnot-Saint-Martin détenant 5 lits, le montant de la subvention s'élève à 5 100 €.

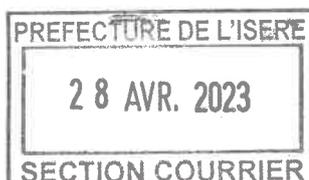
Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : vendredi 28 avril 2023

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le

- 2 MAI 2023



La secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU

M. Mathieu

Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET

D. Bonnet